



## Le Trophée Bâtiment Santé de l'association BÂTIMENT SANTÉ PLUS

Le MONITEUR, l'association BÂTIMENT SANTÉ PLUS présidée par le Dr. Suzanne DÉOUX, et les étudiants du master RISEB (Risques en santé dans l'environnement bâti) de l'ISSBA d'Angers lancent le **Trophée Bâtiment et Santé**. Le prix est ouvert aux crèches, écoles maternelles, écoles élémentaires, collèges et lycées.

Pour sa première édition, le Trophée Bâtiment et Santé 2012 élira le bâtiment français le plus favorable au bien-être de ses usagers parmi les lieux d'accueil de la petite enfance, les écoles maternelles, les écoles élémentaires, les collèges et les lycées. Les établissements concourants doivent avoir été livrés avant le 31 décembre 2010.

Le Trophée est remis lors du colloque « LES DÉFIS BÂTIMENT & SANTÉ » du 24 mai 2012 à Angers.



L'association **BÂTIMENT SANTÉ PLUS** a été créée à l'initiative du docteur Suzanne Déoux, professeur associé à l'Université d'Angers et expert en santé bâtiment, auteur de plusieurs ouvrages dont le « Guide de l'habitat sain » et le dernier « Bâtir pour la santé des enfants ».

### Objectifs :

- Favoriser les études et les recherches dans tous les domaines relatifs à la qualité sanitaire du cadre bâti et urbain
- Apporter sa contribution à l'amélioration des conditions de vie des générations actuelles et futures et à la réduction des dépenses de santé

### Moyens

- Formation, publication, prévention, conseil et aide à la décision
- Participation et organisation de manifestations sur ces thématiques
- Contribution à la prévention de la diminution des expositions environnementales, intérieures et extérieures de la population générale, des populations sensibles comme les enfants, les personnes âgées et les sujets vulnérabilisés par diverses affections et handicaps ainsi que des travailleurs

### Les 10 thèmes d'évaluation du Trophée Bâtiment et Santé :

#### **Les données climatiques**

**L'environnement extérieur du bâtiment** : la situation, le voisinage à risques, les vents dominants, la proximité de sources de rayonnement électromagnétique, le risque radon

**L'environnement lumineux** : L'orientation des salles, l'apport de lumière naturelle, le risque d'éblouissement et de surchauffe, l'éclairage artificiel, la perception de l'environnement lumineux par les occupants

**L'environnement sonore** : l'isolement et l'isolation acoustique, le traitement acoustique des espaces, le bruit des équipements, la perception de l'ambiance sonore par les occupants

**Le confort hygrothermique** : le système constructif, le système de production et d'émission de chaleur, le suivi des paramètres hygrothermique, l'étanchéité à l'air, la perception des ambiances thermiques par les occupants

**La qualité de l'air intérieur** : les produits de construction et de finition utilisés, les labels, le mobilier, le renouvellement d'air, les résultats de mesures de qualité d'air intérieur et la perception de la QAI par les occupants.

**La qualité sanitaire de l'eau** : la qualité de l'eau, la conception et la maintenance des installations, matériaux de constitution des réseaux.

**La qualité d'accueil** des espaces pédagogiques, du mobilier, de la salle de restauration, des sanitaires et de la cour de récréation

**L'entretien** : les méthodes de nettoyage, la fréquence et le type de produits

**La maintenance des équipements** : ventilation, système de chauffage, etc.

## **Questionnaire associé à la candidature au Trophée Bâtiments Santé :**

**Question 1 : Les pièces de vie bénéficient-elles d'une vue sur l'extérieur adaptée aux occupants ?**

- toutes
- quasiment toutes
- pas toutes

**Question 2 : Dans les pièces de vie, la lumière naturelle assure un niveau d'autonomie :**

- de 65% de l'éclairage
- entre 55 et 65 % de l'éclairage
- inférieur à 55 % de l'éclairage

**Question 3 : La structure est-elle équipée d'un système de ventilation ?**

- Non
- Oui, et les débits minimaux sont de 15 m3/heure/enfant
- Oui, et les débits minimaux sont supérieurs à 15 m3/heure/enfant

**Question 4 : La maintenance des réseaux aérauliques du système de ventilation comprenant le changement des filtres et le nettoyage des divers éléments est réalisée**

- Une à deux fois par an
- Tous les 2 à 5 ans
- Une fois tous les 5 ans
- Elle n'est pas programmée

**Question 5 : Avez-vous mesuré la qualité de l'air intérieur ?**

- Pas encore
- Oui, à la livraison
- Oui, en cours d'exploitation
- Oui, à la livraison et en cours d'exploitation

**Question 6 : Les paramètres hygrothermiques et de confinement mesurés sont :**

- la température seulement
- la température et l'humidité
- la température, l'humidité et le taux de CO2

**Question 7 : Avez-vous effectué des mesures de l'environnement électromagnétique ?**

- oui
- non
- pas justifiées

**Question 8 : Afin de limiter l'impact allergisant de la végétalisation du site**

- Vous avez sélectionné les espèces les moins allergisantes ou diversifié les espèces
- Vous taillez ces espèces avant leur floraison
- Il n'y a pas stratégie bien définie

**Question 9 : Avez-vous mesuré les concentrations en radon ?**

- non
- non, mais nous avons pris des dispositions pour éviter des concentrations trop importantes
- oui
- oui, et nous avons pris des dispositions pour les réduire

**Question 10 : Les nuisances sonores extérieures au bâtiment sont-elles traitées ?**

- Non
- Oui
- Oui et avec contrôle du niveau sonore intérieur

**Claire-Sophie Coeudevez**

Co-gérante MEDIECO

Diplômée d'ingénierie de santé dans le cadre bâti et urbain



**MEDIECO Conseil & Formation**

Cité de l'Environnement

355 Allée Jacques Monod »

69800 Saint-Priest

06.45.44.43.50

cs.coeudevez.medieco@gmail.com

[www.medieco.fr](http://www.medieco.fr)